

2/ accéder à l'enquête : <https://stats.agriculture.gouv.fr/prixgrumes/>
ou <https://bit.ly/2N8ZsHw>

2.1/ Authentification à l'enquête Prix des grumes :

PORTAIL D'AUTHENTIFICATION DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'

Si vous
ne l'avez pas encore fait,
vous pouvez créer
votre compte agricole,
en cliquant ici

Identifiez-vous pour accéder à vos applications.

Vous ne disposez pas de compte de connexion **moncompte** ? Cliquez ici
Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez ici

Vous avez des questions ou vous souhaitez avoir des informations complémentaires ? Cliquez ici

⚠ Vous ne recevez pas le courrier électronique permettant d'activer votre compte, pensez à consulter votre dossier des indésirables.

Votre identifiant est votre **adresse électronique**.

Si le semestre précédent vous avez créé votre identifiant et votre mot de passe sur le compte agricole, vous commencez directement ici

Par identifiant

Adresse électronique utilisée pour créer le compte

Mot de passe renseigné au moment de la création du compte

2.2/ Accès au questionnaire :

Saisir le code d'accès puis cliquer sur valider. Le code d'accès vous a été fourni par courrier. Une fois le code d'accès validé vous accédez à votre questionnaire.

Saisie du code d'accès

* Merci de saisir votre code pour accéder à votre (vos) questionnaire(s) :

Rappel : Ce code d'accès vous a été transmis par courrier ou courrier électronique par le Ministère.
Il est important de le saisir en respectant le format ainsi que les majuscules et les minuscules.

Saisir le code d'accès
Inscrit sur le courrier

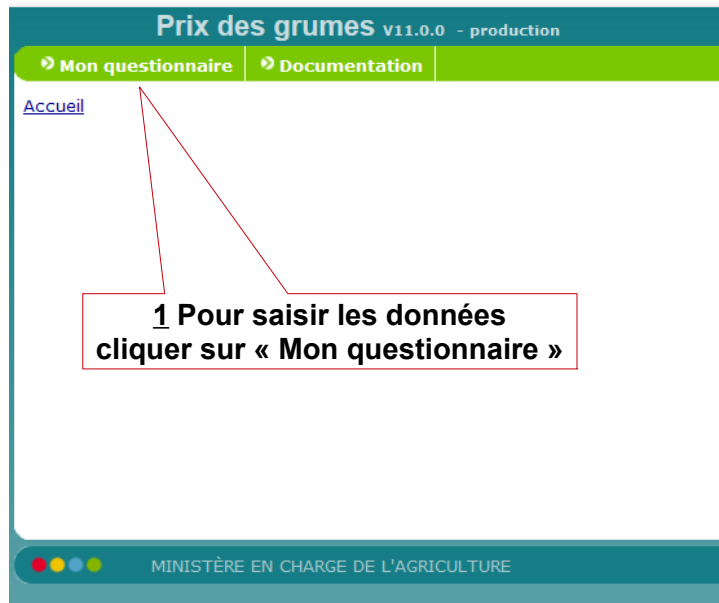
Assistance de l'enquête :

- Par courrier électronique
- Par téléphone
 - Sylvie CORRADIN (+33 5 61 28 94 54)
- Par fax : 05 61 28 94 43

[Annuler](#) [Valider](#)

Ensuite cliquer
sur valider

2.3/ Pour saisir les données, cliquer sur « Mon questionnaire » puis sur « Commencer la saisie »



2 Enfin cliquer sur « commencer la saisie »

